

Convention triennale de partenariat entre l'association cambodgienne Phare Ponleu Selpak et l'association française Collectif clowns d'ailleurs et d'ici

Est renouvelée la convention de partenariat signée en 2006 visant à permettre des échanges dans différents domaines entre :

* **Phare Ponleu Selpak (PPS)**, association cambodgienne enregistrée auprès du Ministère cambodgien de l'Intérieur, sous convention avec le Ministère cambodgien de la Culture, celui des Affaires Sociales, ainsi que celui de l'Education et des Sports, dont les buts sont :

- soutenir et promouvoir l'expression artistique khmère, en offrant un apprentissage professionnel sur les matières artistiques, et en produisant et diffusant toutes sortes de supports artistiques, spectacles vivants, et de manifestations artistiques et culturelles
- offrir aux enfants et notamment aux enfants les plus vulnérables les moyens de se développer normalement

L'association est située à Battambang à l'adresse suivante :

Anch Anh Village, Commune de Ocha, District de Battambang, Province de Battambang, Royaume du Cambodge,

Adresse postale : PO Box 316, Battambang, Cambodge

Adresse mél : phareps@camintel.com

Site web : www.phareps.org

Téléphone : 855 53 952 424

Et est représentée par son président KHUON Det

Et

* **Collectif clowns d'ailleurs et d'ici (CCAI)**, association française régie par la loi 1901, ayant pour but de promouvoir un cirque social, multiculturel, luttant pour l'égalité des chances et contre les discriminations sociales, qui permet à des publics de participer, par la pratique artistique, au développement durable de zones marginalisées.

dont le siège social est à l'adresse suivante :

40, rue du Bel-Air, 93500, Pantin, France

et est représentée par son président Patrice FERRARI

Préambule

Le Collectif clowns d'ailleurs et d'ici, axé sur les arts de la piste, est composé de professionnels de différents domaines artistiques. Il s'est créé à la demande de Phare Ponleu Selpak, pour lui venir en aide et soutenir le développement de son école de cirque. Son action est dirigée vers les élèves, jeunes circassiens en formation et artistes en devenir. Son intervention s'inscrit dans la perspective du développement de cette école de cirque, sous ses différents aspects.

Les actions sont menées dans un souci constant de développement durable, de respect de l'individu et de non-discrimination, tel que défini dans la charte d'éthique du Collectif (cf. annexe).

Elles s'articulent autour de 4 axes qui sont la formation, la structuration de l'école de cirque, l'aide à la création et la diffusion, et le développement des actions sociales de Phare Ponleu Selpak.

La formation : Pilier de la collaboration

L'action du Collectif, initialement axée sur le cirque, s'est également ouverte à la musique (de spectacle) et au dessin (d'animation) sous l'impulsion de formateurs qui ont construit leur intervention. Le cirque reste l'axe le plus développé.

Au Cambodge :

Le Collectif clowns d'ailleurs et d'ici s'est constitué à la demande de Phare Ponleu Selpak en 2001 pour les besoins de son école de cirque. Le Collectif s'engage à maintenir un rythme de deux à trois sessions par an, sur les techniques de cirque, le jeu d'acteur, mais aussi la sécurité et la régie son, lumière et vidéo. Les formateurs, adhérant à la charte d'éthique de CCAI, sont des professionnels qui agissent bénévolement. Le rythme varie suivant les demandes et les besoins qui sont identifiés chaque année pour l'année suivante.

Les thèmes de formation sont définis par CCAI en collaboration avec PPS. L'école de cirque détermine les bénéficiaires des formations, se porte garante de leur assiduité et assure l'accueil et le suivi des formateurs sur place. Un rapport est demandé aux formateurs et à PPS suite aux sessions et une réflexion commune est menée par CCAI et PPS pour évaluer les formations et définir leur évolution.

L'un des axes forts est également l'accompagnement des élèves vers l'autonomie et la professionnalisation : formation administrative, aide à la réalisation de supports de communication, aide à la recherche de contrats, regard extérieur sur les créations des élèves sortant de l'école.

En France :

Après plusieurs expériences d'accueil de stagiaires cambodgiens dans des établissements d'enseignement du cirque en France, le Collectif clowns d'ailleurs et d'ici s'engage à développer les formations longues d'élèves et de professeurs dans des structures partenaires en France, dans le respect de sa charte éthique. La formation des formateurs est également définie comme une priorité.

Le Collectif s'engage à trouver des structures en France pour accueillir les jeunes en formation, à contribuer au montage financier de l'opération, à en assurer la logistique, le suivi. Il assume la communication sur les projets et prend part à la recherche de partenariats.

PPS choisit les bénéficiaires, assure les formalités au Cambodge, recherche des soutiens, assure la préparation des bénéficiaires.

Ces différentes tâches se font dans un dialogue constant entre les deux parties.

La structuration de l'école de cirque

Si la formation des élèves est la priorité et le fondement de l'intervention du Collectif clowns d'ailleurs et d'ici, il est également nécessaire de doter l'école de matériel et de structurer son activité. Des containers ont été envoyés en 2003, 2004 et 2008 et d'autres seront envoyés dans les années futures, dans la mesure du possible.

Le Collectif s'engage à faciliter la construction de nouveaux bâtiments, la collecte et l'envoi de matériel de cirque, mais aussi de matériel technique (son, lumière, vidéo) à Phare Ponleu Selpak. Une aide sera également fournie pour développer et asseoir le projet pédagogique de l'école, en lien avec son équipe, pour renforcer la qualité de l'encadrement et la professionnalisation de la structure.

L'aide à la création et à la diffusion de spectacles vivants

L'école de cirque crée des spectacles, joués par ses troupes pré-professionnelles et de prévention. Le Collectif clowns d'ailleurs et d'ici propose l'aide de plusieurs intervenants composant une équipe artistique associée, destinée à aider la création et la mise en forme de chaque spectacle de Phare Ponleu Selpak. Cette intervention au Cambodge et durant les résidences de création s'articule autour de l'oeil extérieur, des décors, costumes et musiques.

Le Collectif clowns d'ailleurs et d'ici organise également des sessions de formation-action en direction de l'école de cirque avec la participation des écoles de dessin et de musique de PPS. Elles s'inscrivent dans le cadre de tournées en Europe et s'articulent autour d'échanges avec des structures éducatives et culturelles en Europe.

Les formations-actions organisées dans le cadre de cette présente convention sont rémunérées ou non, comme l'ensemble des formations dispensées par Phare Ponleu Selpak.

Les objectifs de ces formations-actions sont :

- de permettre aux élèves et aux professeurs de PPS de rencontrer des homologues dans d'autres pays, de confronter et de développer leurs expériences et de présenter leurs savoir-faire notamment par la participation à des rencontres autour du cirque, à des festivals des arts de la rue, par des représentations de spectacles, par des visites de structures, par des temps de vie partagés et par des échanges avec des artistes circassiens, plasticiens et musiciens ;
- de développer le sens critique des participants, multiplier leurs références culturelles et professionnelles et leur permettre d'entrer dans une démarche d'autoévaluation nécessaire à leur projet professionnel individuel et au projet collectif de l'école de cirque.
- d'aider ces jeunes artistes à tisser un réseau relationnel en vue de leur permettre de construire leur futur professionnel.

Dans ce cadre, Phare Ponleu Selpak s'engage à :

- o sélectionner les personnes, élèves et professeurs de PPS qui participeront à la tournée ;
- o préparer activement les participants à la formation-action devant se dérouler en France notamment par la création de nouveaux spectacles qui seront un des objets de l'échange et qui seront présentés en France par les élèves de l'école de cirque et de musique avec la participation de l'école de dessin. Ces spectacles pourront être rejoués d'une année sur l'autre pour faire connaître la troupe et PPS.

Le Collectif clowns d'ailleurs et d'ici s'engage, pour sa part, à :

- o organiser, dans la mesure du possible, une à deux tournées par an d'une durée de deux à trois mois chacune pour l'association cambodgienne PPS à travers l'Europe principalement. Les tournées donneront lieu à des échanges et des rencontres articulés autour de spectacles, ceux de PPS et ceux présentés dans les différents lieux d'accueil ;
- o assurer la communication et la diffusion en vue de la réalisation de ces tournées.

Le développement des actions sociales de PPS

L'école de cirque de Phare Ponleu Selpak fait partie d'un centre social. Si le Collectif clowns d'ailleurs et d'ici a des contacts privilégiés avec elle, il soutient également de manière périphérique les autres domaines d'activités : scolarisation des enfants (allant jusqu'à un baccalauréat option cirque), prévention contre les risques (trafic humain, mines anti-personnels, handicaps, sida), développement d'un artisanat local diffusé lors des représentations de l'école (et dont le produit des ventes est intégralement reversé à Phare Ponleu Selpak). Le Collectif peut intervenir sur ces domaines, dans la concertation avec PPS et dans la mesure de ses capacités.

Financement et engagements sur les actions :

Phare Ponleu Selpak assure différentes tâches dans le cadre de la mise en oeuvre des termes de la présente convention :

- un contrat moral est passé avec chaque participant bénéficiaire de l'une des actions, dans lequel ce dernier s'engage notamment à s'investir pleinement dans les activités pour lesquelles il a été choisi et à réinvestir les acquis de la formation pour le bénéfice de l'association PPS, de ses écoles et de l'ensemble de ses élèves.

- l'ensemble des questions administratives auprès des autorités cambodgiennes et des autorités françaises au Cambodge pour permettre la venue en Europe des stagiaires sélectionnés (passeports, autorisations parentales, visas...) et au Cambodge des formateurs et autres intervenants du Collectif
- la recherche de fonds pour développer de nouvelles opérations et les actions sociales du centre Phare Ponleu Selpak.

Le Collectif s'engage :

- à établir un budget équilibré utilisant des fonds propres générés notamment par la vente des spectacles des écoles de PPS, par des fonds publics (AFAA, Conseils régionaux et généraux, municipalités) et des fonds associatifs et privés si besoin (subvention, mécénat, sponsoring...) et le gérer en toute transparence ; couvrir l'ensemble des frais inhérents à l'organisation de ces tournées, les frais de transport, d'accueil, de nourriture, de matériel pédagogique... L'ensemble du budget étant consacré à la mise en place de la formation-action et au soutien aux écoles de PPS notamment par l'acquisition de matériel pédagogique à leur destination.
- à garantir la viabilité tant administrative, financière que pédagogique des opérations initiées et dans le cas contraire, prévenir des risques encourus.

Les deux parties s'engagent à une gestion transparente des fonds engagés dans les actions qui font l'objet de cette convention.

Les deux structures signataires s'autorisent à des avances mutuelles de frais dans l'un et l'autre pays, lorsque ceux-ci entrent dans le cadre d'application de la présente convention, donnant toujours lieu à l'émission d'une facture détaillant la nature et le montant des sommes avancées. Il peut s'agir de l'achat de matériel, de frais de vie et de scolarité, de frais de transport... Ces frais sont ensuite régularisés, au moment du versement de subvention ou de l'achat de prestations au partenaire.

Les bénéfices dégagés par les actions sont réinvestis dans les actions sociales et le développement de l'école de cirque, déduction faite des frais de fonctionnement du Collectif clowns d'ailleurs et d'ici et d'investissements négociés entre les deux structures.

Un principe de non-ingérence et de dialogue entre les deux structures présidera aux décisions sur l'utilisation des fonds engagés.

Les deux signataires s'engagent, sur une période de trois ans, à mettre en œuvre tout ce qui sera utile pour la réalisation des termes de la présente convention dans le respect des individus et des lois françaises et cambodgiennes.

Fait à Battambang, le par les représentants des deux associations française et cambodgienne.

Phare Ponleu Selpak

Collectif clowns d'ailleurs et d'ici

**KHUON Det
Président**

**Patrice FERRARI
Président**